



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

**M. Jean-Yves Le Drian,
Ministre de la défense**

Adresse au 3^e RPIMa

A Carcassonne, vendredi 15 novembre 2013

– Seul le prononcé fait foi –

Mon général,

Officiers, sous-officiers et parachutistes du 3ème RPIMa,

Je suis très heureux d'être avec vous, ici, à Carcassonne. J'ai visité ce matin votre régiment, et j'ai déjà pu rencontrer certains d'entre vous, qui rentraient tout juste de leur raid fourragère. Avant de vous retrouver dans un instant, à l'occasion du repas de corps, pour des échanges que je souhaite les plus libres possibles, je voudrais vous adresser quelques mots.

J'avais plusieurs raisons de venir ici, à Carcassonne.

Je souhaitais vous rencontrer d'abord pour vous dire la fierté que m'inspirent nos armées, et le 3ème RPIMa en particulier. De mes différentes visites aux forces, en France mais aussi sur les théâtres, que ce soit en Afghanistan, au Liban et encore tout récemment au Mali, je retiens l'excellence de nos forces et l'immense valeur de nos soldats. Le rang de la France dans le monde, c'est son siège au Conseil de sécurité, mais c'est aussi, à l'évidence, votre excellence, votre valeur. C'est toute l'énergie que vous déployez au quotidien, ici à Carcassonne, et sur tous les théâtres où vous êtes amenés à intervenir. Vous portez haut les couleurs de la France. Je n'ai pas attendu de venir ici pour m'en rendre compte, mais je dois dire que les échanges que je viens d'avoir n'ont fait que renforcer ce sentiment de fierté. Aujourd'hui, je viens donc d'abord avec un message de

satisfaction et de confiance, pour vous dire très simplement la fierté que j'ai d'être votre ministre.

*

Je souhaitais aussi vous rencontrer, pour vous dire quelques mots du renouvellement de notre défense, qui est l'un des grands enjeux nationaux de cette année 2013.

Dans un contexte particulièrement complexe, avec des contraintes budgétaires très fortes mais aussi des menaces qui sont loin d'avoir faibli, le Président de la République a pris une série de décisions majeures.

D'un côté, il fallait redresser nos finances publiques, parce que c'est une question de souveraineté pour la France. Nous devons garder le contrôle de notre dette. De l'autre côté, il fallait consolider et moderniser notre appareil de défense, et je crois que nous serons d'accord pour dire que c'est une autre question de souveraineté majeure. C'est le sens du projet de loi de programmation militaire. Le Président de la République a d'abord pris la décision de sanctuariser notre effort de défense, en maintenant notre budget à son niveau actuel, puis en envisageant une légère hausse.

Avec ce niveau de ressources, nous allons maintenir la France au premier rang sur le plan stratégique. Grâce au nouveau modèle d'armées défini par le Livre blanc, nous resterons l'un des rares pays dans le monde à pouvoir assurer simultanément les trois missions fondamentales que sont la protection du territoire et de la population, la dissuasion nucléaire, et l'intervention sur des théâtres extérieurs, pour des missions de gestion de crise ou de guerre. Pour y parvenir, la préparation opérationnelle mais aussi les équipements sont au cœur de ce projet de loi de programmation militaire.

L'enjeu, je le précise, n'est pas seulement de nous adapter aux circonstances, mais bien de préparer nos armées à mener les guerres de demain et faire face aux menaces du futur. Pour cela, nous avons marqué un certain nombre de priorités, en faveur de la recherche, des grands équipements d'avenir, mais aussi du renseignement et de la cyberdéfense. Avec ce projet, nous préparons donc l'avenir en même temps que nous préservons l'essentiel.

En cela, ce projet est équilibré, ambitieux et pragmatique à la fois. Mais il n'en sera pas moins difficile. Au contraire de m'en cacher, je serai sur ce point particulièrement vigilant.

*

C'est la troisième raison pour laquelle je tenais à être avec vous aujourd'hui. Je voulais vous entendre.

Le contexte actuel est difficile pour tous. Nos armées bénéficient d'une priorité forte, qui est aussi la reconnaissance de ce qu'elles valent et de ce qu'elles font pour la Nation. Il n'en reste pas moins que la Défense contribue aussi, comme les autres ministères, à l'effort national de redressement des comptes publics.

Les décisions de restructuration pour l'année 2014 sont connues depuis le début du mois d'octobre. Je voudrais vous dire pourquoi je n'ai pas souhaité annoncer d'un coup cinq années de restructurations. Nous n'avons pas encore décidé, tout simplement parce que nous voulons nous donner du temps, pour ajuster au mieux, lieu par lieu, les efforts que nous devons faire. Lorsque j'étais élu local, j'ai connu des restructurations, avec des méthodes qui ont pu être brutales. Ce ne sont pas les miennes. Pour ma part, je serai dans le dialogue, avec les élus comme avec les personnels, car ce sont eux qui font vivre au quotidien les liens fondamentaux qui unissent les territoires et les armées. Ces liens, je veux les préserver au maximum. Cela demande donc de prendre le temps, pour ajuster au mieux les décisions que nous prendrons. Nous le ferons selon quatre critères : toucher le moins possible aux régiments, préserver l'opérationnel, maintenir la cohérence du modèle d'armée dans chacune des armées, enfin avoir le souci constant de l'aménagement du territoire. Dans ces conditions, le

3e RPIMa n'a pas, à ce stade, de raison particulière de s'inquiéter pour son avenir.

Cet effort de la Défense prend d'autres formes, et je sais ici que cela peut être dur pour vous. Je m'en rends compte régulièrement, lorsque je vais dans les régiments de l'Armée de Terre, et le chef d'état-major de l'Armée de Terre me tient au courant de vos difficultés. Je pense en particulier aux économies de fonctionnement. Le Président de la République lui-même en a conscience. C'est le sens de la priorité qu'il a marquée pour les armées. En outre, la mission qu'il m'a confiée, c'est aussi de sensibiliser l'ensemble du Gouvernement à la singularité du métier de soldat et aux contraintes particulières que cela peut générer. C'est ce que je fais au quotidien. C'est ce que j'ai fait en particulier lorsque j'ai porté la voix des militaires dans le débat sur les retraites, pour réparer une iniquité née de la loi de 2010 et faire respecter vos spécificités.

Les difficultés que vous rencontrez, je les mesure donc, et en même temps je souhaite vous entendre à leur sujet, pour réfléchir ensemble, concrètement, aux moyens d'y remédier au mieux. Aujourd'hui, j'ai tenu une table ronde. J'ai noté un certain nombre de choses, auxquelles je vais réfléchir pour voir ce que l'on peut faire. D'ores et déjà, je voudrais vous dire que ce que j'ai vu et entendu aujourd'hui renforce ma motivation pour trouver une solution aux insupportables problèmes du logiciel de solde Louvois. Cela me conforte aussi dans

la conviction qui était la nôtre, de faire du maintien de l'activité opérationnelle une priorité de la loi de programmation militaire. Cela me convainc enfin du bien-fondé du plan d'amélioration des conditions de vie et de travail en base de défense que j'ai annoncé il y a quinze jours à Castelnaudary, dans le souci de trouver des solutions concrètes et rapides aux difficultés générées par l'organisation des bases de défense.

Un travail est en cours sur l'organisation des soutiens, qui est un élément indispensable à la réussite opérationnelle, mais qui peut être, en même temps, malmené par des évolutions trop brutales ou mal pensées. Je n'y reviens pas ici, mais c'est pour moi une préoccupation quotidienne.

En parallèle de cette réflexion structurelle, je suis frappé, lorsque je me rends dans les unités, par les difficultés de tous les jours dont on me fait part. Ces difficultés peuvent vous « gâcher la vie », je m'en rends compte. Ce n'est pas acceptable. Je pense par exemple à la dégradation de l'entretien des bâtiments, ou aux difficultés persistantes rencontrées par les personnels pour accomplir leurs missions. Cette situation s'explique par les contraintes budgétaires, mais aussi, parfois, par le maintien de procédures lourdes, complexes. Ces procédures surchargent le personnel affecté dans les formations assurant le soutien, et désespèrent ceux qui sont dans les unités opérationnelles, comme les régiments. Tous ces exemples, c'est vous

qui me les avez donnés, et c'est sur la base de vos attentes que je veux travailler. Je vous le dis, il y a une urgence, parce que nous ne pouvons pas continuer ainsi.

J'ai donc déclenché un plan d'urgence d'amélioration des conditions de vie et de travail en bases de défense. Avec ce plan, j'ai immédiatement débloqué 30 M€ pour financer des mesures très concrètes, au profit exclusif des personnels, pour améliorer les conditions de vie et de travail, et renforcer les moyens d'exécution des missions dans chaque BDD.

Partir en mission, organiser un exercice ou une séance de tir, commander un véhicule... sont autant d'actes qui ne doivent plus constituer une difficulté au quotidien, pour celles et ceux qui ont fait le choix de servir notre pays de la plus belle manière qui soit. Le plan que j'ai décidé, c'est un engagement personnel que je prends à l'égard de vous tous.

Ici, à Carcassonne, plusieurs mesures spécifiques viennent d'être décidées pour améliorer votre quotidien. Les chambres de la caserne Laperrine vont être rénovées, tout comme l'ordinaire et le foyer. Le matériel de couchage va être renouvelé, avec l'achat de nouveaux matelas. Diverses mesures compléteront le dispositif, comme l'achat d'équipements électroménagers neufs, de petits matériels de sport ou encore l'abondement des cartes d'achats.

Je serai particulièrement vigilant à la bonne mise en œuvre de ces mesures. Je sais pouvoir compter sur l'EMA et le SCA pour mener à bien ce plan d'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel. Les commandants de base de Défense et chefs de groupement de soutien ont un rôle crucial.

Vous le voyez : je ne vous dis pas que ce sera facile, mais je connais les problèmes et je suis déterminé à les résoudre – avec vous.

*

Cette visite, enfin, est bien sûr pour moi l'occasion de saluer tous les paras du 3ème RPIMa.

Je sais toute l'importance des unités comme la vôtre pour nos armées. Les parachutistes d'infanterie de marine apportent un soutien décisif aux opérations extérieures de la France. Par votre réactivité, vous facilitez les interventions en terrain difficile, comme cela a été le cas lors des opérations aéroportées au Mali. Je dois dire, d'ailleurs, que vous êtes au cœur des attentes exprimées par le nouveau livre blanc, vous qui êtes capables, aussi bien d'opérer dans des situations d'urgence, grâce à votre légèreté, (comme vous l'avez fait en 2008 au Tchad en évacuant avec succès les ressortissants français), que de

vous engager dans la durée (comme vous l'avez fait en Afghanistan en 2008-2009).

Depuis sa création en 1948, le « 3 » s'est distingué dans l'histoire des paras par de glorieux faits d'armes. Ces exploits militaires lui ont valu d'être cité à cinq reprises pour ses engagements en Indochine, au Liban et au Kosovo. Partout, vous avez fait preuve de grandes qualités militaires et d'un courage exceptionnel. Certains d'entre vous se préparent maintenant à partir pour la République centrafricaine dans le cadre du renforcement de l'opération BOALI, tandis que d'autres débiteront bientôt une mission de quatre mois en Nouvelle-Calédonie. A travers ces engagements nouveaux, vous perpétuez la prestigieuse histoire de votre régiment et faites honneur à votre devise, « Etre et durer ».

La Nation compte plus que jamais sur vous. Pour ces nouveaux défis, vous avez toute ma confiance.